



# À L'OMBRE DES IFFS

N°59 - Mai 2019

## L'article du Maire

Du **23 au 26 mai 2019**, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen, des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu **le dimanche 26 mai**. Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre.

Vous trouverez dans ce bulletin une feuille d'information sur les différents titres acceptés permettant aux électeurs français de pouvoir justifier de leur identité lors des scrutins électoraux.

Le 05 avril dernier, lors du conseil municipal vos élus ont voté le budget 2019, le dernier de notre mandature. Il vous est présenté en annexe avec une rétrospective sur les quatre dernières années.

Un sujet inquiétant !!! La situation financière de notre Communauté de Communes va grever nos finances communales. En effet après une alerte en 2017 avec comme remède une augmentation de la taxe d'habitation de 20 % (part intercommunalité), 2019 rebelote. On nous annonce un déficit sur le fonctionnement de plus 1,2 million d'euros avec comme conséquence pour notre commune la suppression de la DSC (dotation de solidarité communale) d'un montant de 8465 Euros, la prise en charge totale du coût des instructions d'autorisation d'urbanisme ( permis de construire, certificat urbanisme, permis d'aménager,...) et aucun travaux d'entretien de voirie pour l'année 2019.

La loi NOTRE oblige les communes à transférer une partie de leurs compétences à la COM-COM avec bien sûr les dotations qui vont avec, aujourd'hui cet argent qui nous était directement versé par l'État tombe dans les caisses de la COM-COM qui par une malheureuse gestion ne peut plus nous redistribuer les services attendus par ces prises de compétences. Et ce n'est pas fini, lors de la dernière séance de conseil communautaire du 25 avril, on nous annonce pour 2020 -2021 de nouvelles restrictions budgétaires !!!!

Alors que les communautés de communes de par la loi NOTRE gagnent en compétences et en importance, notre commune perd en autonomie décisionnelle et financière. Il aurait été plus simple et honnête de la part du législateur d'inciter voire d'obliger les communes à se regrouper afin qu'elles atteignent un seuil de population viable.

Rien ne sert de ressasser ces choix, il s'agit pour nous, élus des IFFS de préparer notre avenir, d'être rigoureux et vigilants sur nos budgets.

Bien à vous, Christian DAUGAN



## MAIRIE



« Carine GEFROY, mairie LES IFFS, Bonjour » : voilà ce que vous pourrez entendre en téléphonant à la mairie. Carine est notre nouvelle secrétaire titulaire, mariée, trois enfants, elle habite Miniac/sous/Becherel.

Madame GEFROY quitte la mairie de LANRIGAN où elle était en poste depuis 8 ans pour rejoindre le secrétariat de notre commune et remplace Monsieur Emmanuel PERRAUD détaché par le CDG 35, celui-ci nous quitte pour de nouvelles fonctions sur la commune de BRUZ.

Lors de la séance du conseil municipal du vendredi 05 avril dernier, le Maire Christian DAUGAN a souhaité la bienvenue à la nouvelle secrétaire et a tenu à souligner l'excellent travail effectué par Mr Emmanuel PERRAUD, ainsi que sa disponibilité et avec en prime son humour décalé et toujours pertinent.

Voici les nouvelles journées d'ouverture de la mairie au public:

- Lundi de : 9 h à 12h et de 14 à 17 h
- Vendredi de : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## QUAND LES FEMMES ÉTAIENT SANS

En France, un siècle s'est écoulé entre le droit de vote accordé aux hommes et celui des femmes.

La France a été le premier pays à offrir le droit de vote aux hommes (en 1848) et un des derniers à le donner aux femmes (en 1944) .....

C'est parce que les français ont eu le droit de voter si tôt que les françaises n'ont pu le faire que si tard. On a longtemps pensé que la misogynie était à l'origine de cette bizarrerie. La raison semble plus politique : jusqu'à la Libération (seconde guerre mondiale) la République tremblait trop sur ses bases, craignait trop pour son dogme, pour s'ouvrir à de nouveaux électeurs. En 1936, les députés l'ont approuvée à l'unanimité, avant que le sénat ne le bloque. Et c'est le général de Gaulle qui finalement parrainera l'instauration du droit de vote des femmes, en 1944....

Donc le droit concédé en 1944 est un quasi non-événement, et pas comme on l'a fait croire un « cadeau » fait aux femmes résistantes.

Quel usage les françaises vont faire de ce nouveau droit si durement arraché ?

Elles vont beaucoup l'utiliser. Et pas seulement sous l'influence de leur mari ou de leur père, comme le persiflaient certains. Au contraire beaucoup de ces femmes n'ont jamais raté un scrutin depuis !

Le dimanche 26 mai 2019 jour des élections européennes, ma grand-mère va ainsi aller voter à l'aide de son déambulateur.

JF – D



## CAFÉ RESTAURANT SAINT FIACRE

Bonjour à tous

C'est parti, le **Café Restaurant Saint Fiacre** de notre charmante commune va enfin pouvoir ouvrir. Les problèmes administratifs et les divers travaux prennent fin avec **Gaby**, votre nouvelle Barmaid aux commandes. J'y ai mis toute mon énergie pour en faire un lieu de convivialité, d'accueil et d'échanges.

Au-delà du débit de boissons, vous trouverez aussi de quoi vous restaurer : tartines maison, plats confectionnés par un artisan Dinannais, dépôt de pain, une épicerie du terroir, des confiseries pour petits et grands, le tabac....

**Le Saint Fiacre** est le lieu qui accueille mon projet « **Les Cultivés du Bonheur** » il est avant tout un lieu de vie. J'ai l'ambition de faire venir des artistes, des peintres, valoriser le territoire et les artisans aux alentours. J'ai de nombreuses idées et pour cela j'ai besoin de vous, aussi toutes propositions pour des événements seront les bienvenues.

Un coin bibliothèque sera aménagé dans le café afin que chacun puisse en bénéficier sous forme d'échanges ou en lecture sur place et vous pourrez vous installer entre amis, en solo, ou en famille pour apprécier un bon café, siroter une boisson, grignoter ou déjeuner au milieu des livres. Des jeux de sociétés seront également à votre disposition.

Pour satisfaire au mieux à vos attentes, une formation obligatoire m'est imposée les 28-29-30 mai, ce qui retarde l'échéance d'ouverture.

**La date d'ouverture officielle est fixée le dimanche 02 juin à 10 h**



Cependant afin de faire connaissance et de prendre le temps d'échanger ensemble, **je vous convie au verre de bienvenue exclusivement réservé aux Ifféens**

**le vendredi 31 mai à 19 h**

**Comptant sur votre présence et dans l'attente de se voir.**

**GABY**

## INFO CCAS

Les membres de la **commission du CCAS** ont décidé d'aider les familles non imposables dans le règlement des frais de cantine des enfants scolarisés en maternelle et en primaire pour l'année 2017-2018.

Si vous êtes concernés, veuillez déposer en mairie les factures de cantine par enfant, votre dernier avis d'imposition recto-verso (avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017) et un RIB, **avant le 30 juin 2019, dernier délai.**

Les membres du CCAS



## COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise son concours de pêche à l'étang St Fiacre. Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 16 juin à partir de 7h00 pour les inscriptions. Début du concours à 8h00. Engagement de 8€ avec un lot à tous les pêcheurs. Buvette et galettes-saucisses sur le terrain.

Le concours sera suivi d'un repas (tarif de 10€) avec entrée - jambon à l'os - dessert.

Réservations pour le repas au 06 28 93 44 12 ou après 18h au 06 81 78 55 53.

Autre date à retenir :

🇫🇷 le 12 octobre pour le repas avec soirée dansante.

En espérant vous compter nombreux parmi nous.

Le Comité des Fêtes

## ANNONCE

La commune brade :

1 fenêtre en bois double vitrage (H 160 cm – L 105 cm ) 20€

2 tables pique-nique en bois : 40€ l'unité

La mairie recherche :

Un employé espace vert à partir de Juillet, contrat 12h /semaine



## AGENDA

Prochain **Conseils Municipaux** :

🇫🇷 Vendredi 14 Juin 2019 à 20h

**Comice Agricole**

🇫🇷 Samedi 31 Août 2019

**Journée du Patrimoine**

🇫🇷 Dimanche 22 Septembre 2019

**Vétathlon des 3 Clochers**

🇫🇷 Dimanche 6 Octobre 2019

**Repas CCAS**

🇫🇷 Dimanche 17 Novembre 2019



## Etat civil

Naissance :

- Anaëlle - Louise - Maiwenn DAUGAN née le 23 février 2019 - 28 Le Clos Noblesse

- Louis - Gaston - Claude BRIGOULET né le 22 mars 2019 - 33 Longuenaud

Bienvenue et félicitation aux heureux parents

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie et sur le site : [www.lesiffs.fr](http://www.lesiffs.fr)